



28 mai 2019

DES SIGNATURES LAMENTABLES AU SERVICE DU PATRON

Le dernier « flash social » de la direction nous apprend que 3 syndicats de l'entreprise CFE-CGC, CFDT, FO ont accepté de signer pour une représentation très amoindrie des salariés dès octobre 2019 !

Signer un tel accord au moment où nous sommes attaqués sur le temps de travail

C'est envoyer un grave signe de renoncement à se défendre.

C'est INCROYABLE : alors que la loi de Macron fait disparaître les délégués du personnel et les délégués CHSCT et que NTN, dans l'agglomération, veut réunir les 5 sites dans 1 seul comité social et économique à Annecy, deux syndicats se sont faits les porte-parole d'un nombre encore inférieur et un troisième a permis en signant que ce projet néfaste soit validé par une majorité. Là où la loi Macron prévoit 25 représentants pour une entreprise de 3000 personnes, ils en veulent 17 (10 seulement pour les ouvriers). Cela signifie que ces syndicats n'ont que faire de l'existence de délégués présents dans les ateliers dans toutes les équipes. Ils préfèrent des soi-disant « professionnels », coupés des salariés, qui cumuleront plus d'heures et seront accaparés par les réunions avec la direction.

Pour autant la lutte contre les mauvais coups ne fait que commencer, nous pouvons tous participer à nous regrouper pour empêcher des reculs !